

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

HEURE	REMARQUES
8 h 36	Reprise de l’audience du 6 avril 2017
8 h 36	Lecture du protocole d’ouverture par la greffière-audicière
8 h 37	M^e Marc Turgeon fait part de la décision de la Régie relativement à la demande d’une audience à huis clos de la part de M^e Pierre D. Grenier (RTA) pour une dernière série de questions aux témoins d’HQP : la Régie entendra le voir-dire de M^e Grenier à huis clos, en la présence du personnel de la Régie et de M^e Stéphanie Assouline et des témoins d’HQP, Mmes Céline Cusson et Julie Sbeghen. La Régie accède également à la demande de M^e Grenier d’exclure M^e Yves Fréchette, procureur d’HQT, de l’audience à huis clos M^e Turgeon précise que le voir-dire devra convaincre la Régie : 1) de la pertinence de procéder à un contre-interrogatoire à huis clos 2) du lien de la ligne de questions avec le sujet à l’examen de la phase 2 du dossier tarifaire du Transporteur
8 h 39	L’audience est suspendue pour la tenue de l’audience à huis clos
10 h 42	Reprise de l’audience régulière
10 h 42	M ^e Stéphanie Assouline (HQP) annonce que les témoins Céline Cusson et Julie Sbeghen, qui témoignent toutes deux sous la même affirmation solennelle, sont en mesure de répondre verbalement aux deux engagements d’HQP
10 h 42	Le témoin Sbeghen répond verbalement à l’engagement n ^o 1 d’HQP
10 h 42	Le témoin Cusson répond verbalement à l’engagement n ^o 2 d’HQP
10 h 47	Interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 49	Fin de l’interrogatoire des témoins Cusson et Sbeghen par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
10 h 49	Question par M ^e Lise Duquette aux témoins Cusson et Sbeghen
10 h 52	Réinterrogatoire du témoin Sbeghen par M ^e Assouline
10 h 53	Les témoins Cusson et Sbeghen sont libérés
10 h 53	M ^e Turgeon demande à ce que les témoins du panel 2 s’installent à nouveau pour un court interrogatoire
10 h 54	L’audience est suspendue jusqu’à 11 h
11 h 02	Reprise de l’audience
11 h 02	Interrogatoire des témoins Sylvain Clermont, François Brassard, Andrée Boucher, Geneviève Devault et Stéphane Verret, témoins du panel 2, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 02	M ^e Fréchette demande de consulter ses clients sur la faisabilité de fournir les exemples demandés en engagement par la Régie

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 03 à 11 h 06	M ^e Fréchette consulte ses clients
11 h 06	M ^e Fréchette demande de préciser le nom des rivières pour lesquelles les exemples sont demandés
11 h 07	<u>Engagement no 4 d’HQT</u> : fournir des exemples de stratégies de production envoyées au CT pour les centrales de Shawinigan 2, Beauharnois et Paugan, en fournissant les stratégies pour les périodes de pointe d’hiver et d’été (demandé par la Régie)
11 h 08	Poursuite de l’interrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 13	Fin de l’interrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 13	Questions par Mme Françoise Gagnon et M ^e Lise Duquette aux témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret
11 h 20	Alors que les témoins discutent afin de répondre à la dernière question de M ^e Duquette, M ^e Fréchette en profite pour informer la Régie que les commentaires d’HQT, en réponse à la lettre de la Régie du 4 avril en phase 1, seront déposés au courant de la journée
11 h 22	Réponse des témoins Clermont, Brassard et Verret
11 h 26	Poursuite des questions par M ^e Lise Duquette aux témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret
11 h 28	Fin des questions par M ^e Lise Duquette aux témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret
11 h 29	Pas de réinterrogatoire des témoins Clermont, Brassard, Boucher, Devault et Verret par M ^e Fréchette
11 h 29	Les témoins Clermont et Brassard sont libérés
11 h 29 à 11 h 30	Discussions entre M ^e Turgeon et M ^e Fréchette pour ce qui est de la poursuite de l’audience
11 h 30	M ^e Turgeon conclut qu’on entendra la présentation du panel 1 d’HQT avant le dîner et qu’au retour, on entendra le témoin de SÉ-AQLPA, M. Jean-Claude Deslauriers
11 h 31	Étant donné qu’il y a un retard d’une journée et demie au calendrier, M ^e Turgeon demande aux procureurs de vérifier s’il leur serait possible de plaider mardi de la semaine prochaine et d’en informer la Régie au retour de la pause lunch
11 h 32	M ^e Fréchette mentionne que, pour sa part, mardi prochain serait la date ultime pour sa plaidoirie étant donné que les audiences du MRI débiteront bientôt et que lui et son équipe doivent s’y préparer
11 h 32	M ^e Turgeon souligne que si l’ensemble des procureurs ne peuvent plaider mardi, on pourra entendre la plaidoirie de M ^e Fréchette mardi et les autres procureurs pourront plaider par écrit
11 h 32	M ^e Fréchette mentionne que seulement deux intervenants ont fait connaître ce sur quoi portera leur plaidoirie. Il souligne que la Régie devra en tenir compte dans le temps qui sera accordé à HQT pour préparer sa réplique
11 h 34	M ^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) est d’avis qu’il serait trop hâtif que M. Deslauriers témoigne immédiatement après la pause lunch. Il serait préférable d’avoir la possibilité d’entendre le plus possible les réponses des témoins du panel 1 avant le témoignage de M. Deslauriers, en vue d’éviter des surprises
11 h 36	M ^e Turgeon mentionne qu’il peut retarder le témoignage de M. Deslauriers jusqu’à 14 h, mais pas au-delà de cette heure, sinon, M. Deslauriers ne sera pas entendu

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

HEURE	REMARQUES
11 h 37 à 11 h 40	Tentatives de régler les problèmes de projection du power point
11 h 41	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Guy Labelle</u>, ingénieur et directeur, relations d'affaires TIC, chez Hydro-Québec TransÉnergie, Complexe Desjardins, Tour Est, 11^e étage, Montréal <u>Stéphane Verret</u>, qui témoigne sous la même affirmation solennelle <u>Andrée Boucher</u>, qui témoigne sous la même affirmation solennelle <u>Geneviève Devault</u>, qui témoigne sous la même affirmation solennelle Témoins du panel 1
11 h 42	<u>M^e Fréchette produit</u> : <u>B-0202</u> : présentation power point sur l'application du Code de conduite du Transporteur à la suite de transferts d'activités et de ressources (HQT-4, document 2.2)
11 h 42	Adoption de la preuve en chef d'HQT portant sur l'application du Code de conduite du Transporteur à la suite de transferts d'activités et de ressources par les témoins Boucher, Devault et Labelle
11 h 46	Présentation de la preuve en chef d'HQT par les témoins Verret, Boucher et Labelle
12 h 11	Fin de la présentation de la preuve en chef d'HQT par les témoins Verret, Boucher et Labelle
12 h 11	M ^e Fréchette suggère qu'au retour de la pause lunch, que les témoins du panel 1 soient contre-interrogés jusqu'à 14 h 30 et que M. Deslauriers témoigne, par la suite
12 h 11	M ^e Turgeon indique que la Régie informera, après la pause lunch, s'il accepte la suggestion de M ^e Fréchette
12 h 12	M ^e Grenier veut confirmer la suite de l'audience pour cet après-midi, soit que de 13 h 15 à 14 h 30, les témoins du panel 1 seront contre-interrogés et que, par la suite, SÉ-AQLPA procédera à la présentation de sa preuve
12 h 13	M ^e Turgeon confirme que c'est ainsi que l'audience se poursuivra cet après-midi
12 h 13	M ^e Grenier informe qu'il sera à Québec mardi. Si les plaidoiries ont lieu ce jour-là, il devra plaider par écrit
12 h 14	M ^e Turgeon demande quels procureurs auront des questions pour le panel 1 ainsi que pour SÉ-AQLPA
12 h 14 à 12 h 16	➤ M^e Grenier (RTA) mentionne qu'il aura des questions pour le panel 1 ➤ M^e Nicolas Dubé (EBM-NEMC) aura des questions pour le panel 1 (30 minutes), mais aucune pour SÉ-AQLPA ➤ M^e Steve Cadrin (AHQ-ARQ) aura des questions pour le panel 1 (30 minutes), mais aucune pour SÉ-AQLPA et il serait disponible pour plaider mardi ➤ M^e André Turmel (FCEI) aura des questions pour le panel 1 (15 minutes), mais aucune pour SÉ-AQLPA et il serait disponible pour plaider mardi ➤ M^e Dominique Neuman (SÉ-AQLPA) aura des questions pour le panel 1 (15 minutes ou moins) et il ne sera pas disponible pour plaider mardi ➤ M^e Fréchette saura seulement à la fin de la présentation de la preuve de SÉ-AQLPA, s'il aura des questions pour ses témoins
12 h 16	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 20

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

HEURE	REMARQUES
13 h 21	Reprise de l’audience
13 h 22	M ^e Turgeon demande à M ^e Fréchette quand la Régie peut s’attendre à recevoir la réponse au dernier engagement souscrit par HQT
13 h 22	M ^e Fréchette mentionne qu’il sera plus en mesure de donner une réponse à ce sujet lundi
13 h 23	M ^e Dubé informe qu’il pourra plaider mardi, mais devra quitter à 12 h 30 ce jour-là. Il précise ce sur quoi sa plaidoirie portera
13 h 24	M ^e Turgeon fait part de la suite de l’audience : On procèdera cet après-midi au contre-interrogatoire du panel 1 par l’AHQ-ARQ, la FCEI, le NEMC et SÉ-AQLPA. Vers 14 h 50, ce sera la présentation de la preuve de SÉ-AQLPA Lundi, on procèdera au contre-interrogatoire du panel 1 par RTA et l’interrogatoire par la Régie. Par la suite, avant le dîner, ce sera la présentation de la preuve de l’AHQ-ARQ. Après le dîner, on entendra les plaidoiries de M ^e Fréchette et de M ^e Grenier. Les autres procureurs pourront plaider mardi et M ^e Fréchette pourra répliquer mardi, en fin d’après-midi ou jeudi
13 h 26	M ^e Fréchette indiquera le meilleur moment pour sa réplique, selon la plaidoirie de ses collègues
13 h 27	Contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Steve Cadrin pour l’AHQ-ARQ
14 h 26	Fin du contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Steve Cadrin pour l’AHQ-ARQ
14 h 26	Contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e André Turmel pour la FCEI
14 h 34	Fin du contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e André Turmel pour la FCEI
14 h 35	Pas de contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
14 h 36	Contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Nicolas Dubé pour EBM-NEMC
14 h 38	<u>Engagement n^o 5 d’HQT</u> : vérifier si, dans le rapport annuel au 31 décembre 2015, les ajustements organisationnels sont mentionnés et expliqués (demandé par EBM-NEMC)
14 h 40	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Nicolas Dubé pour EBM-NEMC
15 h 09	Fin du contre-interrogatoire des témoins Labelle, Verret, Boucher et Devault par M ^e Nicolas Dubé pour EBM-NEMC
15 h 12	M ^e Dominique Neuman présente les témoins de SÉ-AQLPA : MM. Jean-Claude Deslauriers et Jacques Fontaine
15 h 12	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Jean-Claude Deslauriers</u> , consultant en énergie, 2500, rue des Fresnes, Chertsey <u>Jacques Fontaine</u> , consultant en énergie, 10946, avenue de Rome, Montréal-Nord
15 h 13	Adoption de la preuve de SÉ-AQLPA par les témoins Deslauriers et Fontaine
15 h 14	Interrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Neuman

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

HEURE	REMARQUES
15 h 30	Fin de l’interrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Neuman
15 h 30	Pas de contre-interrogatoire des témoins Deslauriers et Fontaine par M ^e Yves Fréchette pour HQT
15 h 30	Contre-interrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Nicolas Dubé pour EBM-NEMC
15 h 34	Fin du contre-interrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Nicolas Dubé pour EBM-NEMC
15 h 35	Interrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
15 h 40	Fin de l’interrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Alexandre de Repentigny pour la Régie
15 h 40	Réinterrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Neuman
15 h 41	Fin du réinterrogatoire du témoin Deslauriers par M ^e Neuman
15 h 42	M ^e Neuman demande dans quel délai la plaidoirie écrite doit être déposée
15 h 42	M ^e Turgeon mentionne qu’une communication à cet effet sera déposée au SDÉ dès lundi matin
15 h 43	M ^e Neuman informe qu’il est possible, dans sa plaidoirie, qu’il cite les décisions initiales de la FERC qui ont amené la séparation fonctionnelle au début. Il croit qu’il n’y a pas d’objection à ce qu’elles soient citées dans une plaidoirie, sans les déposer, puisqu’elles sont connues de tous. Il souligne toutefois que si quelqu’un dans la salle pense qu’il devrait les déposer avant de plaider, il les transmettra
15 h 43	M ^e Fréchette indique qu’en autant que M ^e Neuman donne le lien de la décision afin de bien identifier le passage auquel il fera référence, il ne sera pas nécessaire de déposer lesdites décisions
15 h 44	Les témoins Deslauriers et Fontaine sont libérés
15 h 44	À la suite d’une question à cet effet de la part de M ^e Turgeon, M ^e Dubé confirme que les services d’interprétation seront requis lundi et mardi
15 h 45	M ^e Turgeon annonce qu’il est possible qu’on termine plus tard lundi, libérant ainsi la journée de mardi
15 h 45	M ^e Fréchette informe qu’il sera prêt à plaider dès lundi, après le dîner
15 h 47	M ^e Turgeon mentionne à M ^e Fréchette qu’ils feront le point ensemble, lundi matin, concernant les engagements restants
15 h 47	L’audience est ajournée au 10 avril 2017 à 9 h
	, Johanne Lebuis, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Julie Sbeghen	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec Production	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Céline Cusson	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec Production	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : François Brassard	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Sylvain Clermont	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Andrée Boucher	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Geneviève Devault	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Stéphane Verret	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Même affirmation solennelle	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Guy Labelle	2017/04/07
ENTREPRISE : Hydro-Québec TransÉnergie	
PROFESSION : Ingénieur et directeur – relations d’affaires TIC	
ADRESSE : Complexe Desjardins, Tour Est, 11 ^e étage	
Montréal	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Jacques Fontaine	2017/04/07
ENTREPRISE : Témoin pour SÉ-AQLPA	
PROFESSION : Consultant en énergie	
ADRESSE : 10946, avenue de Rome	
Montréal-Nord	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM : Jean-Claude Deslauriers	2017/04/07
ENTREPRISE : Témoin pour SÉ-AQLPA	
PROFESSION : Consultant en énergie	
ADRESSE : 2500, rue des Fresnes	
Chertsey	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
NOM :	
ENTREPRISE :	
PROFESSION :	
ADRESSE :	

PROTOCOLE D'OUVERTURE AUDIENCE DU 7 AVRIL 2017
--

DOSSIER : R-3981-2016 PHASE 2

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES
SERVICES DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2017

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que M^e Lise Duquette et Mme Françoise Gagnon**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)
Et
NALCOR ENERGY MARKETING CORPORATION (NEMC)
Toutes deux représentées par M^e Paule Hamelin et M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

RIO TINTO ALCAN INC. (RTA)
Représentée par M^e Pierre D. Grenier

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)
Représenté par M^e Dominique Neuman

DÉBUT :

DÎNER :

REPRISE :

AJOURNEMENT :

Y A-T-IL D’AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s’identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l’enregistrement.

Aussi, auriez-vous l’obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l’audience. Merci.

Page 1 de 1

Dossier no : R-3981-2016 Phase 2

Date : 7 avril 2017

[illegible]